

PROJET PÉDAGOGIQUE 2025-2026

SECTEUR JEUNES 11-17 ANS MJC SAINT JUST

SOMMAIRE

I. La MJC de Saint Just	1
1. Une maison pour tous	1
2. Le Projet associatif	1
II. Valeurs et Objectifs du secteur jeunes 11-17 ans.....	3
III. Une équipe au service de la jeunesse	4
1. L'équipe pédagogique.....	4
2. Rôles et missions de l'équipe pédagogique.....	5
3. La relation avec les familles	5
IV. Le fonctionnement du secteur jeune	6
1. Modalités d'inscriptions.....	6
2. L'accueil jeune	6
3. Les soirées jeunes	7
4. Les actions hors les murs.....	7
5. Les vacances scolaires.....	7
V. La vie citoyenne au sein du secteur jeune	8
1. Le choix des jeunes au cœur de l'accueil	8
2. Règle de vie	8
3. L'échelle des sanctions	8
VI. Critères d'évaluations	9

I. La MJC de Saint Just :

1. Une maison pour toutes et tous :

Le 4 janvier 1966, un groupe d'habitant·es, des jeunes et la Confédération Syndicale des Familles créent, avec le soutien du Maire de Lyon, la Maison des Jeunes et de la Culture de Saint Just. Association de loi 1901, elle a alors pour but des proposer des activités en direction des jeunes du quartier.

Au fil des années, ses champs d'actions se sont diversifiés et elle agit aujourd'hui sur l'ensemble des habitant·es de Saint Just, quel que soit leur âge. Toujours fidèle à ses valeurs d'éducation populaire, la MJC prône l'émancipation, la prise de responsabilités, la construction d'une société plus solidaire, et ce à travers 4 pôles majeurs : Culture, Activités, Transition Écologique et bien évidemment Enfance/Jeunesse.

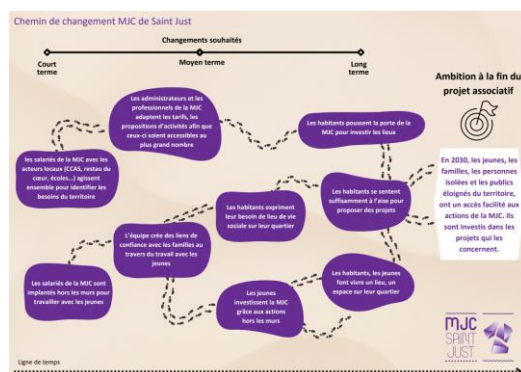
Installée au 6 Rue des Fossés de Trion 69005 Lyon, la MJC Saint Just accueille 1200 adhérent·es qui peuvent compter sur une équipe de 40 animateur·rices technicien·nes d'activités, 7 salariées à temps plein et 60 bénévoles.

2. Le Projet associatif :

Le projet associatif 2024-2030 s'axe autour de trois ambitions :

- 1- En 2030, les habitant·es référencent/identifient la MJC comme « lieu de la transition écologique » du quartier. Iels y initient des projets pérennes individuels et collectifs.
- 2- En 2030, des associations, des compagnies, des habitant·es investissent l'Orangerie (salle d'expo) et la salle de spectacle, et contribuent à en faire un lieu attractif et culturel pour toutes et tous.
- 3- En 2030, les jeunes, les familles, les personnes isolées et les publics éloignés du territoire, ont un accès facilité aux actions de la MJC. Ils et elles sont investi·es dans les projets qui les concernent.

En lien avec nos actions, le secteur jeune favorisera l'ambition n°3.



3. Une maison pour toutes et tous :

Chaque année, la MJC fait un focus sur trois thématiques autour des trois grands axes suivants : le monde, la société et l'humain.

Cette saison, la MJC aura pour thématique :

- De Septembre à Décembre 2025 : L'alimentation
- De Janvier à Avril 2026 : Depuis 60 ans
- D'Avril à Juillet 2026 : Les rêves

Les actions du secteur jeune découleront de ces thématiques.

II. Valeurs et objectifs du secteur jeunes 11-17 ans :

	AXE 1 : FAVORISER L'ÉMANCIPATION DES JEUNES	
<i>objectifs généraux</i>	Développer l'esprit critique pour former des citoyen·nes éclairé·es et engagé·es :	Favoriser l'autonomie, la confiance en soi et la prise de décision :
<i>objectifs opérationnels</i>	- Intervenir dans les établissements scolaires (collèges et lycées) avec les malles du réseau R2AS (« Des'infox », « Kest'en sexe ? », « Moi et les autres »)	- Créer une commission de jeunes composée des différents groupes (accompagnement à la scolarité, local jeune de la Sarra, accueil jeune du mercredi et vacances scolaires)
	- Proposer des temps de débats et d'échanges sur des thématiques en lien avec l'actualité et qui animent les jeunes	- Laisser les jeunes organiser leurs propres temps de loisirs
	- Mettre en place les Tapages Citoyens #2	- Travailler avec les compagnies en résidence

	AXE 2 : SENSIBILISER LES JEUNES AU MONDE QUI LES ENTOURENT		
<i>objectifs généraux</i>	Développer l'ouverture socio-culturelle :	Sensibiliser aux enjeux sociétaux (égalité, genre, discrimination) :	Sensibiliser les jeunes à leur impact écologique :
<i>objectifs opérationnels</i>	- Proposer des animations diverses et variées en lien avec les partenaires locaux	- Proposer des temps d'animation en lien avec les enjeux et dates importantes (8 mars, semaine des fiertés,...)	- Utiliser du matériel de récupération
	- Proposer des sorties culturelles	- Intervenir dans les établissements scolaires (Ennoïa, foyer vert)	- Échanger avec les jeunes sur les temps de vie quotidienne et leur impact
	- Mettre en place des temps de rencontre entre nos différents publics et les autres structures d'éducation populaire locales (MJC, centre sociaux, associations)		- Proposer des ateliers de sensibilisation (repas équilibrés, temps d'écran, modes de transport, achats et consommations) sous forme de fresques, débats ou autres

	AXE 3 : RENDRE LES JEUNES ACTEURS AU SEIN DE LA MJC	
<i>objectifs généraux</i>	Donner l'opportunité aux jeunes de développer des actions au sein de la MJC :	Accompagner les jeunes dans leurs projets (artistiques, culturels, sportifs ...)
<i>objectifs opérationnels</i>	- Créer des groupes de travail sur différents projets et différents groupe (accompagnement à la scolarité, local jeune de la Sarra, accueil jeune du mercredi et vacances scolaires)	- Mettre à disposition les salles de répétitions de la MJC (salle de musique, salle de danse, salle de gym)
	- Faire créer des soirées jeunes par les jeunes	- Créer des temps de valorisation (scènes ouvertes, concerts, expositions)
		- Mettre en place des actions d'auto-financement

III. Une équipe au service de la jeunesse :

1. L'équipe pédagogique 2025-2026, son rôle et ses missions :

Directrice - Clémentine MARTY

Diplômée d'un DEJEPS animation sociale

Passionnée d'art de rue et attentive aux enjeux écologiques



Son rôle

- Assurer la gestion administrative de l'accueil
- Coordonner l'équipe d'animation
- Accompagner l'équipe d'animateur sur le terrain
- Garantir de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Conduire des réunions de préparation et d'information notamment à destination des parents
- Développer les partenariats et la communication envers les acteurs du territoire
- Favoriser le travail en équipe et les projets internes à la MJC
- **Favoriser la relation entre les parents et l'équipe d'animation**

Animatrice jeunesse - Camille CAMARRA--MAYET

Anciennement cadreuse monteuse de métier

Interviendra tout au long de l'année auprès des jeunes



Son rôle

- Assurer la sécurité du groupe et veiller au bien vivre ensemble
- Établir les règles de vie, en concertation avec les jeunes, et les faire appliquer
- Adopter une attitude responsable et assurer une qualité d'écoute vis-à-vis des jeunes et des parents
- Prendre en compte la jeune dans sa singularité, respecter ses besoins et son rythme, savoir la valoriser
- Être garante de la mise en œuvre du projet pédagogique
- Accompagner et aider les jeunes à s'affirmer, à penser par eux-mêmes, favoriser l'émancipation et l'autonomie pour les amener à trouver leur place dans la société
- Proposer des activités ludiques et pédagogiques adaptées

L'équipe peut être renforcée par des stagiaires BAFA durant les vacances d'été.

2. La relation avec les familles :

Les parents des jeunes sont rencontrés dès l'inscription, afin de leur présenter le projet du secteur jeune. Tout au long de l'année, différents temps de rencontre sont proposés sous des formes variées :

- Réunions d'information,
- Invitations à participer à certaines activités, sorties, ou représentations,
- Échanges réguliers par mail,
- Participation à la commission enfance/jeunesse lors des réunions et bilans.

L'équipe d'animation reste disponible à tout moment pour échanger avec les parents sur leurs attentes, leurs besoins, le fonctionnement de l'association, ainsi que sur les activités proposées et le comportement de leur(s) enfant(s).

IV. Le fonctionnement du secteur jeune :

1. Modalités d'inscriptions :

Le secteur jeune est différencié en plusieurs temps accueillant jusqu'à 12 jeunes maximum :

- L'accueil jeune, les mercredis de 13h30 à 17h
- Les soirées jeunes, trois fois dans l'année
- Le local jeune de la Sarra, le mercredi de 17h30 à 19h
- Les vacances scolaires, toute la journée du lundi au vendredi, organisées sous forme de « pack » de 2 ou 3 jours consécutifs, des séjours peuvent être proposés

L'équipe est également présente dans les établissements scolaires (collèges et lycées) : foyer vert, projets artistiques de nos compagnies, intervention sur des thématiques d'actualités, animation de malles pédagogiques.

Les inscriptions à ces différents temps se font à l'accueil de la MJC :

- Les mercredis de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30
- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 19h30

Les familles doivent apporter :

- Une fiche d'inscription saison 2025/2026
- La photocopie des pages de carnet de vaccination
- Une copie de l'attestation CAF avec N° d'allocataire et quotient familial

Les tarifs sont calculés en fonction d'une grille tarifaire établie suivant le quotient familial. 6 tranches ont été établies : - de 320, de 321 à 620, de 621 à 920, de 921 à 1520, de 1521 à 2100 et + de 2101.

Pour les vacances scolaires de la saison 2025-2026, les inscriptions seront ouvertes aux dates suivantes :

- Pour les vacances d'automne 2025 : **MERCREDI 17 SEPTEMBRE**
- Pour les vacances d'hiver 2026 : **MERCREDI 14 JANVIER**
- Pour les vacances de printemps 2026 : **MERCREDI 11 MARS**
- Pour les vacances d'été 2026 : **MERCREDI 20 MAI**

2. L'accueil jeune :

L'accueil jeune est ouvert les mercredis de 13h30 à 17h hors vacances scolaires. L'inscription se fait à l'année selon le quotient familial.

C'est un moment où les jeunes peuvent se retrouver entre eux, discuter avec l'animatrice jeunesse, apprendre de nouvelles disciplines, participer à des animations et activités, monter des projets, explorer différentes thématiques en fonction de leurs motivations et envies.

Pour cette année, voici comment s'organisera l'accueil jeune :

- 13h30 à 14h30 : Arrivée des jeunes et temps en autonomie
- 14h30 à 16h30 : Activité, animation, temps de discussion, création de projet, etc. Bref un temps actif et collectif !
- 16h30 à 17h00 : Goûter

Les horaires sont susceptibles de varier si des sorties sont prévues.

3. Les soirées jeunes :

Des soirées jeunes sont proposées à la MJC selon l'envie des jeunes en fonction du

budget qui leur est alloué. Chaque jeune peut venir solliciter l'animatrice jeunesse, pour organiser une soirée au sein de la MJC ou dans le local de la Sarra sur les horaires d'ouverture.

Cette année, trois soirées jeunes seront proposées, l'une organisées par le groupe de l'accueil jeune, l'autre par le groupe du local jeune de la Sarra, et la dernière par le groupe de l'accompagnement scolaire.

4. Le local jeune de la Sarra :

L'équipe d'animation est présente tous les mercredis soir de 17h30 à 19h au sein de l'école maternelle de la Sarra pour les 11-17 ans. Développement de projets locaux, auto-financement, création d'événements, les jeunes sont acteurs et actrices au sein de leur quartier et le font vivre.

5. Les vacances scolaires :

Le secteur jeune est ouvert toutes les vacances scolaires sauf pour la période de Noël. Les jeunes peuvent s'inscrire à la semaine complète ou sous forme de pack de 2 ou 3 jours. Le programme d'activité est établi en amont avec l'équipe d'animation et les jeunes.

Nous favorisons les activités de découverte qu'elles soient sportives ou culturelles. Des intervenant·es sont amenés à intervenir.

Un séjour est proposé au mois de juillet.

En dehors des journées avec sorties, les jeunes sont en autonomie sur le temps du repas, sans surveillance de l'animatrice. Il est possible de rentrer manger entre 12h30 et 14h00, ou d'apporter un panier repas (chaud ou froid). Les repas ne sont pas fournis par la MJC. En cas de sortie extérieure, précisées dans le programme, un pique-nique devra être apporté. Le goûter est fourni par la MJC.

V. La vie citoyenne au sein du secteur jeune :

1. Le choix des jeunes au cœur de l'accueil :

Au sein du secteur jeune, le jeune prend une place importante que ce soit dans ses choix ou dans ses actes. L'équipe pédagogique fait en sorte que chacun·e puisse donner son avis et s'exprimer dans la bienveillance. Les jeunes ont la possibilité de choisir les goûters, élaborer les règles de vie et donner ses idées pour les futures actions de l'année. Tout cela leur permet d'évoluer dans un cadre prédéfini et ainsi s'épanouir à la MJC. Les animatrices les responsabilisent et les rendent acteurs de leurs loisirs.

1. Règles de vie :

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères aux jeunes sur ce qu'ils peuvent et doivent faire. Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, selon le groupe et l'équipe d'animation.

À ce titre, il est important pour l'équipe d'animation que les jeunes expriment leurs envies, leurs attentes et qu'ils participent à certaines tâches organisationnelles.

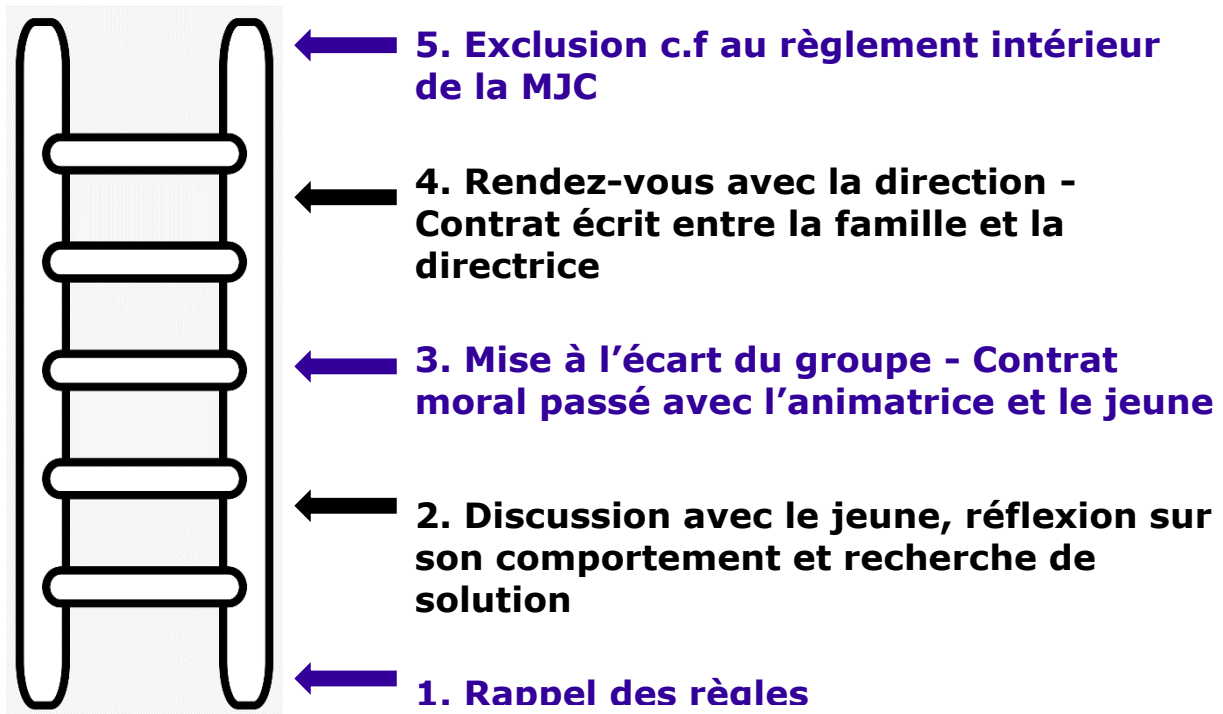
Il convient de s'impliquer véritablement dans la mise en œuvre de projets (être acteur·rice et non consommateur·rice).

Fondées sur les attentes et les projets des jeunes, ces activités possèdent nécessairement un caractère varié (pratiques sportives, culturelles, artistiques, ludiques...).

Si le jeune ne respecte pas les règles, des sanctions peuvent être mises en place allant jusqu'à l'exclusion de l'activité en fonction de la gravité de l'acte. Pour cela, une échelle des sanctions est mise en place en début d'année en accord avec l'équipe pédagogique et les jeunes. Les parents seront avertis de chaque étape franchie avec leur enfant afin de trouver une solution adaptée à tous·tes.

3. L'échelle des sanctions :

L'échelle de sanction se déroule ainsi :



VI. Critères d'évaluations :

1. Qui évalue ?

La directrice, les animateurs, les jeunes, les parents.

2. Comment ?

L'évaluation a lieu tout au long de l'accueil de loisir par différents moyens :

- Pendant l'activité : observation des animateurs pour savoir si les jeunes sont satisfaits
- Pendant les moments de vie collective (hygiène, repas) : l'animateur est à l'écoute et peut entendre des remarques liées aux activités vécues par les jeunes
- Pendant les bilans : les jeunes sont invités à s'exprimer sur ce qu'ils ont aimé ou pas et pourquoi
- En discutant avec les parents qui informent les animateurs des ressentis des jeunes

3. Pourquoi ?

Lors des réunions de régulation, les animateurs et la directrice partagent leur évaluation. L'évaluation ne se fait pas que de manière quantitative mais surtout de manière qualitative.

Ils réadaptent si besoin le fonctionnement ou les activités à venir afin de répondre au mieux aux objectifs fixés.